

(N° 125.)

SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 24 JUIN 1869.

Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Bud- get des Dotations pour l'exercice 1870.

*(Voir les N° 78, 90 et 181 de la Chambre des Représentants,
et le N° 118 du Sénat.)*

Présents : MM. le Baron BETHUNE, Président ; LAOUREUX, BISCHOFFSHEIM, FORTAMPS, MALOU, le Baron VAN CALOEN, VERGAUWEN et le Baron GRENIER, Rapporteur.

MESSIEURS,

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1870 s'élève à la somme de fr. 4,590,897-23. Les quatre chapitres dont il se compose présentent exactement les mêmes chiffres que ceux du Budget de 1869 qui a été voté par la Législature; aussi le Budget soumis en ce moment à vos délibérations n'a-t-il donné lieu à aucune observation au sein de votre Commission des Finances, et, à l'unanimité des membres présents, elle a l'honneur de vous proposer l'adoption du Projet de Loi.

Le Président,
Baron BETHUNE.

Le Rapporteur,
Baron GRENIER.